

# Againeinfos

N° 46 | 12.2015

## ÉDITORIAL

### Entretenir la flamme

Cette année 2015 qui se termine aura été marquée par le 1500<sup>e</sup> anniversaire de notre Abbaye et les festivités qui ont jalonné celui-ci tout au long de l'année. Cet événement a indéniablement placé Saint-Maurice sous le feu des projecteurs, et la nouvelle mise en valeur du trésor et du site archéologique a drainé plus de 42'000 visiteurs depuis sa réouverture, en septembre 2014. Cet engouement très réjouissant doit être considéré comme un élan nouveau pour notre cité, et il s'agit maintenant de confirmer et perpétuer ce succès.

Poursuivre cet élan, c'est veiller à améliorer l'accueil des nombreux touristes et pèlerins qui nous rendent visite; c'est maintenir la tradition d'une intense activité culturelle et associative dans notre cité en la soutenant activement; c'est également proposer de nouveaux rendez-vous originaux, qui balisent la vie locale et attirent des visiteurs. L'exemple du Marché Monastique, dont le succès va grandissant, confirme que Saint-Maurice peut miser sur la cohabitation du sacré et du profane, du recueillement et de la convivialité.

C'est ainsi que l'Abbaye et Saint-Maurice Tourisme se sont associés pour la mise sur pied d'un nouveau rendez-vous hivernal, qui fera la part belle à la lumière (voir pages 16 et 17). Alors que, dans plusieurs endroits du monde, on allume des bougies pour rendre hommage aux victimes innocentes de la folie humaine, nous avons la chance de nous réunir pour célébrer la joie, la paix et pour « fêter la lumière ».

C'est dans cet esprit que je vous encourage à prendre part à ces futures réjouissances et que je me fais le porte-parole du Conseil municipal pour vous souhaiter de lumineuses Fêtes de fin d'année et vous adresser des vœux enflammés pour 2016 qui s'annonce.



Pierre-Yves Robatel  
Conseiller municipal

# Agenda des Fêtes

## Mercredis 2, 9 et 16 décembre à 12h

Foyr franciscain

### Repas de l'Avent

## Vendredi 4 décembre, 17h30 - 21h00

### After Work agaunois

La Grand-Rue s'offre un apéro !  
Atelier bijouterie Marolff, Boucherie du St-Bernard, Chez Marcelle, Agaune Hifi, Nat' & Chic, boutique Roméo & Juliette, La Pinte "Chez Romu", Boulangerie Michellod

## Vendredi 4 décembre dès 19h

Café-restaurant de la Gare

### Soirée dégustation foie gras et vins

sur réservation

tél. 024 485 13 60 / 079 278 15 47

## Vendredi 4 décembre à 18h

Rue Centrale, couvert Lavey-Village

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

Méditation de l'Avent

## Vendredi 4 décembre de 16h à 20h

### Samedi 5 décembre de 11h à 20h

Buvette du Centre Sportif

### Comptoir du vin

## Du samedi 5 au mardi 8 décembre

Abbaye - Place du Parvis - Grand-Rue

### LUMINA, fête de la Lumière

## Dimanche 6 décembre à 19h

Salle de la Corniche - Mex

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

Méditation de l'Avent

## Vendredi 11 décembre à 18h

Rue Centrale, Lavey-Village

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

Méditation de l'Avent

## Samedi 12 décembre, de 11h à 12h30

Bar La Coccinelle

### Vin chaud offert

## Samedi 12 décembre, de 14h30 à 17h

Foyer St-Jacques

### Marché de Noël avec des articles

confectionnés par les résidents

Verre de l'amitié

## Dimanche 14 décembre dès 15h30

Auberge de l'Armailli, Mex

### Vin chaud offert + Saint Nicolas et

son âne rendent visite aux enfants !

## Lundi 14 décembre, 18h

Chapelle d'Epinassey

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

Méditation de l'Avent

## Mardi 15 décembre

Magasin "Fleur d'Argile"

### Le magasin fête ses 15 ans !

15% de rabais à cette occasion et chaque 15 du mois

## Mercredi 16 décembre, de 16h30 à 19h

Place Saint-Maurice Val-de-Marne.

### Vente de sapins de Noël

voir ci-dessous

## Jeudi 17 décembre, de 17h à 19h

Quartier St-Augustin

A l'angle du kiosque de 17h à 19h

### Vin chaud offert par la Médiathèque,

la librairie St-Augustin, la BCV, le CMS,

le Kiosque le petit Tonkin, la Main

Gourmande et la Dent-du-Midi

## Vendredi 18 décembre, de 16h à 18h

Triage forestier, Bois-Noir

### Vente de sapin de Noël

## Vendredi 18 décembre, dès 16h30

Salon de coiffure Cynthia

### Vin chaud offert

## Jeudi 18 décembre, de 16h à 18h

Ludothèque

### Vin chaud

offert par la ludothèque Agauludo

## Vendredi 18 décembre à 18h

Ch. de Montaney 1, Lavey-Village

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

Méditation de l'Avent

## Dimanche 20 décembre

Départ devant bureau communal de Lavey à 17h,

Couvert des Amoureux à 18h

### Fenêtre de l'Avent des paroisses

## Mardi 22 décembre, de 18h à 21h

Stand tir de Vérolleiz

A Epinassey avec le Père Noël, son âne et le sympathique...Père fouettard

**Apéro, vin chaud,** boissons et petits sachets de Noël pour les enfants.

Délices salés et sucrés sont les bienvenus

## Samedi 19 décembre, dès 18h

### Fournée du Calendrier de l'Avent à Mex

Vin chaud

## Jeudi 24 décembre à 15h

Basilique

### Chantée de Noël

avec l'Ensemble Vocal

## Jeudi 24 décembre à 12h

Foyer franciscain

### Noël Ensemble

Repas et animations, inscription au

027 722 28 32

## MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2014 dès 16h30

# VENTE DES SAPINS DE NOËL

PLACE ST-MAURICE VAL-DE-MARNE - SAINT-MAURICE

**VIN CHAUD** offert par la Banque Raiffeisen et Optiagaune  
**SOUPE « CASABAUD »** sous la louche du triage de la Cime de l'Est  
**PRÉSENCE DU PÈRE NOËL** avec une surprise pour chaque enfant  
**ANIMATION MUSICALE**



Triage forestier  
CIME DE L'EST



NOBLE BOURGEOISIE  
DE SAINT-MAURICE



Une vente de sapins aura  
également lieu au  
**Centre du triage  
forestier**  
**VENDREDI 18 DÉCEMBRE**  
de 16h00 à 18h00

**BUDGET COMMUNAL 2016**

# Un budget difficile

Damien Revaz — **Après quelques années affichant de très beaux résultats, la situation financière s'est péjorée en 2014. C'est donc dans un contexte difficile que le Conseil municipal a préparé le budget 2016, qui prévoit une marge d'autofinancement en baisse par rapport aux années précédentes et un résultat déficitaire.**

Avec des recettes de fonctionnement de CHF 22'516'655.- et des charges de fonctionnement de CHF 23'888'092.-, le budget 2016 prévoit un déficit de CHF 1'371'437.-. Cette situation s'explique par trois raisons.

**Baisse des recettes fiscales**

Premièrement, les recettes fiscales, en particulier celles relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, sont en baisse. Cette diminution résulte des allègements fiscaux décidés par le Grand Conseil durant ces dernières années. Alors que ces baisses d'impôts étaient censées être compensées par l'augmentation des revenus et du nombre de contribuables, il n'en fut rien et les recettes fiscales ont diminué de manière importante.

**Augmentation des coûts du domaine social**

Deuxièmement, les coûts du domaine social ont explosé. Cette augmentation qui se constate au niveau cantonal se répercute sur la part des frais supportés par les communes.

**Conséquences des récents investissements**

Finally, mais cela était prévu, les importants investissements des dernières années (nouveau CO et Av. d'Agaune en particulier) imposent d'importants amortissements, les normes de l'Etat du Valais étant strictes à cet égard. Cette situation délicate permet tout de même de dégager une marge d'autofinancement (cash-flow) s'élevant à CHF 1'184'863.-. Relevons qu'il a fallu imposer des économies à tous les services pour aboutir à ce résultat. Cette marge d'autofinancement permettra de financer des investissements dont les principaux seront consacrés à la réfection du chemin de la Tuilerie (rendue nécessaire par l'urgence d'installer un système séparatif pour l'évacuation des eaux claires afin de désengorger la STEP), à la poursuite des travaux de réfection du groupe scolaire et au début du chantier de la nouvelle caserne du service du feu. Ce budget sera soumis au Conseil général lors de sa séance du 14 décembre (voir ci-contre).

## SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général se réunira en séance plénière le

**14 décembre 2015 à 19h30  
à l'Aula de la Tuilerie**

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du PV de la séance du 16 juin 2015
- 2) Autorisation de vente du bâtiment du Simplon 5
- 3) Budget 2016
- 4) Règlement de police
- 5) Postulat relatif aux horaires de la piscine
- 6) Interpellation « Service civil »
- 7) Tour d'horizon
- 8) Divers

**Les séances du Conseil général sont ouvertes au public.**

**Les citoyens agaunois y sont donc les bienvenus.**



## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

**Administration communale**

Les bureaux de l'administration communale seront ouverts durant les fêtes de fin d'année. Ils seront toutefois fermés les 24 et 25 décembre 2015, ainsi que les 31 décembre 2015 et 1er janvier 2016.

**Ramassage des sapins de Noël**

Le traditionnel ramassage des sapins de Noël par les équipes communales aura lieu le vendredi 8 janvier 2016.

## Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sàrl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression

Martigny

Prochaine édition

avril 2015

## NOUVEAUX LOCAUX POUR LA LUDOTHÈQUE

# Agauludo, un monde magique

Madeline Heiniger — **La ludothèque vient de s'installer dans l'ancienne Tuilerie, au numéro 3a. Une équipe de bénévoles disponible et compétente vous y accueille chaque semaine. Evelyne Saillen, présidente de l'association, partage avec nous son enthousiasme.**

*Evelyne, la ludothèque vient de déménager : qu'est-ce que ces nouveaux espaces apportent à vos activités ?*

De l'espace justement... Des tables sont désormais à disposition de nos visiteurs et permettent de jouer sur place, lors des ouvertures ou des soirées jeux mensuelles. Nous avons aussi pu relancer l'organisation d'après-midi ludiques avec les classes et un coin jeux très confortable accueille les plus petits. Nos abonnés sont unanimes : la nouvelle ludo est magnifique !

*Vous êtes présidente de l'association depuis cinq ans et vous êtes accompagnée d'une équipe de bénévoles : qu'est-ce qui vous motive à donner ainsi de votre temps ?*

Cela fait déjà près de douze ans que je fais partie des bénévoles d'Agauludo et c'est un plaisir toujours renouvelé. Nous sommes actuellement treize au comité. Notre motivation et notre salaire, c'est le plaisir des rencontres, des échanges, la joie des enfants qui découvrent les nouveaux jeux et jouets, mais aussi la richesse de l'amitié dans le groupe, les fous rires...

Petit appel : nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes désireuses de rejoindre notre équipe. Chez nous, pas besoin de diplôme, pas de limite d'âge ! Il suffit d'avoir envie de découvrir l'univers du jeu et le reste vient tout seul.

Chaque bénévole donne de son temps selon ses disponibilités personnelles et professionnelles, que ce soit deux heures hebdomadaires ou mensuelles !



Les nouveaux locaux l'Agauludo dans les bâtiments de la Tuilerie (ancien réfectoire des élèves).

*Quels sont vos souhaits, vos rêves pour la suite de l'activité de la ludothèque ?*

Que les Agaunois profitent vraiment de leur ludothèque et la fassent vivre. Que le jeu retrouve une place dans les foyers. Partager un jeu en famille, ça peut favoriser la réflexion, l'habileté, la rapidité ou la stratégie. Mais l'important c'est le temps passé ensemble, ce moment privilégié entre parents et enfants ou frères et sœurs, ainsi que le plaisir et la bonne humeur qui en résultent.

## INAUGURATION SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir selon le programme suivant :

**13h30 à 16h30** : Découverte des nouveaux locaux avec des jeux, divers ateliers de bricolage, stand de maquillage et Photo avec Saint-Nicolas. Petit goûter offert aux enfants

**16h30** : Partie officielle suivie du verre de l'amitié

**Dès 20h00** : Soirée jeux ouverte à tous

## AGAULUDO, C'EST QUOI ?

- Une montagne de jeux, de jouets et de DVD à découvrir, à manipuler, à expérimenter.
- Pour tous les âges et tous les goûts, pour l'intérieur ou l'extérieur.
- Accueil par une équipe de bénévoles qui vous conseille, présente les nouveautés, vous donne les explications souhaitées, joue avec vous.
- Abonnement annuel de CHF 35.- par famille, qui permet de louer des jeux et des jouets durant trois semaines pour un prix modique ou d'emprunter gratuitement des jeux électroniques.
- Hors abonnement, vous bénéficiez d'offres spéciales pour un anniversaire, une fête de famille, d'entreprise, etc.
- Et puis... des soirées jeux sont organisées tous les premiers mercredis du mois, dès 19h30, ambiance et rires garantis.

### Horaires durant l'année scolaire :

Lundi	16h00 à 18h00
Mercredi	14h00 à 16h00
Jeudi	16h00 à 18h00

### Infos sur le site communal

[www.st-maurice.ch/site/loisirs/ludothèque.html](http://www.st-maurice.ch/site/loisirs/ludothèque.html)



## PRIX RTS DE LITTÉRATURE ADOS

# Un comité de lecture voir le jour à la Médiathèque

Depuis deux ans le Prix RTS Littérature Ados, en collaboration avec AROLE et l'Institut suisse Jeunesse et Médias, propose aux institutions accueillant des jeunes de treize à quinze ans (bibliothèques, classes, centres de loisirs) de former des comités de lecture.

La Médiathèque Valais Saint-Maurice s'est lancée cette année dans l'aventure du comité de lecture local. Celui-ci est composé de sept jeunes de la région. Encadré par une bibliothécaire, le groupe se réunira plusieurs fois autour de la sélection de sept romans pour débattre et échanger dans une démarche littéraire, sociale et démocratique.

Cette activité contribue à la promotion de la lecture et de la littérature jeunesse actuelle et s'adresse à tous types de lectrices et lecteurs, assidus ou non. Dans un premier temps, il n'y a pas d'obligation de lire les sept titres de la sélection pour prendre part au comité local.

Les participants les plus motivés ont ensuite l'opportunité de rejoindre un jury cantonal, puis, éventuellement, le jury final composé d'un représentant par canton romand qui lui se réunira fin mars 2016 pour élire le titre lauréat.

D'ici là découvrez les titres de la sélection sur le blog des ados de la Médiathèque Valais « Ici on lit ! » et retrouvez, toutes les semaines dès fin décembre 2015, les avis de notre comité de lecteurs passionnés. Bonne lecture !

## AGENDA

# Deux rendez-vous pour nos aînés

### AVIVO (Association en faveur des retraités)

Le Concert de Noël pour les membres de l'AVIVO aura lieu le samedi 12 décembre à 14h au Centre sportif. Responsable de l'AVIVO : Marie-Rose Dubuis

### Partager un repas

Le prochain Repas de l'amitié est organisé à la Dent du Midi le vendredi 4 décembre à midi. Il s'adresse aux 60+ qui ont envie de se retrouver pour dîner et partager un moment de convivialité.

Inscriptions au CMS (024 486 21 21), un transport peut être organisé.

## LES DÉFIS DU JUBILÉ

# La dernière ? ou pas...

Yannick Ruppen — **10 éditions, des souvenirs mémorables, des expériences fantastiques, des surprises, des contacts pour la vie. Les Défis du Jubilé ont su garder jusqu'au bout la vocation humaine qui les caractérise. Car cette course qui, officiellement, aurait dû se terminer cette année n'a rien de conventionnel.**

Dès le départ elle s'est axée sur les défis personnels, les rencontres humaines et le partage plutôt que sur l'aspect purement sportif, le tout dans le but de fêter les 1500 ans de l'Abbaye de St-Maurice. Cet esprit, en plus de faire passer les coureurs à travers tous les villages du district de St-Maurice font qu'année après année, Suisses allemands, Français, Italiens, Romands, Valaisans ne la manqueraient pour rien. C'est lorsque ces derniers arrivent à St-Maurice le sourire aux lèvres et nous serrent la main en nous remerciant encore et encore que l'on se rend compte de la perle que l'on a entre les mains. Quel n'est pas l'étonnement des coureurs lorsqu'ils sont accueillis au centre de nos villages par des habitants avenants leur proposant des ravitaillements hors du commun ! Aucun trail professionnel ne pourra jamais rivaliser avec les Défis du Jubilé. Et c'est ce que nous voulons maintenir.

### Un nouveau comité

Comment abandonner une activité sportive et sympathique qui réunit l'ensemble des villages d'un district, qui propose un véritable tour touristique, qui met en avant nos atouts et qui attire des participants du monde entier ? C'est pour toutes ces raisons que nous nous sommes engagés à maintenir cette aventure au-delà des 10 ans prévus. Un nouveau comité reprendra avec fierté le magnifique cadeau laissé par Bernard Voeffray, Gilbert Glassey et leur équipe. Si des adaptations seront menées, l'esprit, lui, restera le même. Et nous comptons sur l'accueil maintenant

légendaire des habitants de ce district pour offrir à nos hôtes et participants le meilleur.

### Magnifique édition

Cette année 2015 a vu plus de 400 coureurs sillonner les chemins du district. L'engouement ne retombe pas après 10 ans mais, bien au contraire, s'amplifie. Toutefois, pour rester attractif, nous devons apporter quelques changements. C'est à quoi le nouveau comité va s'atteler. Une aire d'arrivée plus accueillante, une simplification de

l'organisation, un changement de nom et de ligne graphique devraient résulter de cette transition faite dans les règles de l'art.

Quoiqu'il en soit, vous nous retrouverez le 8 octobre 2016 pour la suite de l'aventure. Pour que ce district vive, pour que le sport s'allie aux rencontres et au partage, pour que l'humain reste au centre nous avons décidé de nous engager. En espérant que vous continuerez à faire bon accueil à cette course hors du commun.

## RÉSULTATS 2015

### Défi +, 62 km - Hommes:

1. Ex aequo: Stéphane MILLIUS, Vérossaz et Mathieu CLEMENT, Vuadens 6:27.47
3. Simon GERBER, Zermatt 6:56.10

### Défi + 62 km - Dames

1. Corine KAGERER, Wetzikon 7:08.21
2. Ricarda BETHKE, Soleure 8:24.45
3. Ursula HERGER, Gurtellen 8:25.18

### Défi 7, 60 km

1. Ex aequo: Fanny BERRUT, Troistorrents et Nicole GEORGEOT, Epalinges 8:31.51
3. Jeannine REUSE, Genève 8:49.45

### Défi 7, Hommes

1. Jean-Philippe ZANONI, Menthon St-Bernard FRA 6:33.58
2. Thierry MORET, Saint-Christophe ITA 3:39.21
3. Grégory BONVIN, Fribourg 6:59.35

### Relais 60 km

1. CHRISTIAN VOEFFRAY SA 5:17.48  
(Olivier Rappaz, Raphaël Lepage, Pierre Mettan, Robert Udriot)
2. TEAM HOKA SUISSE 5:22.21  
(Joachim Pellissier, Grégoire Wenger, Julien Délèze, Dominique Hanot)
3. TRT MONTHEY 5:24.44  
(Philippe Udriot, Loïc Maret, Vincent Masserey, Samuel Caillet-Bois)

Les résultats Défi7 et Défi 7+ ainsi que les Relais sont disponibles sur le site [www.chemins-bibliques.ch](http://www.chemins-bibliques.ch)

## ENVIRONNEMENT

## Création de l'espace Bois-Noir

Claude-Yvan Marcoz & Didier Derivaz — **Les autorités communales et bourgeoisiales vous proposent ici un aperçu général du projet « Espace Bois-Noir ». Des informations plus détaillées seront communiquées au fur et à mesure de la réalisation des différents projets par l'intermédiaire de flyers, d'articles dans la presse cantonale ou dans les prochaines éditions de l'Agaune-info.**



photo Eric Morard

**La forêt du Bois-Noir**

Sur le cône de déjection du torrent du St-Barthélémy, nature et agriculture ont façonné un paysage très apprécié des promeneurs, des sportifs et des naturalistes. Ce territoire diversifié, appelons-le l'Espace Bois-Noir, comprend la forêt du même nom en grande partie constituée de pins sylvestres, mais aussi, dans un périmètre élargi autour de cette forêt, d'autres milieux de valeur pour la faune et la flore : parois rocheuses, berges de rivière, prairies fleuries, haies, bosquets, murs en pierres sèches et murgères. Ces milieux animent le paysage et offrent une grande variété d'habitats colonisés par de nombreuses espèces animales et végétales.

De Sierre au Léman, la forêt du Bois-Noir constitue le seul massif forestier traversant de part en part la plaine du Rhône. Elle constitue un corridor de liaison biologique, classé d'importance suprarégionale, permettant à la faune de transiter de la rive droite à la rive gauche du Rhône, des Alpes Bernoises aux Alpes Valaisannes.

**Une liaison biologique à revaloriser**

La construction de l'autoroute, dans les années 80, a toutefois fortement perturbé la fonction de corridor biologique : obstacle difficile à franchir pour la grande faune et source de mortalité importante pour la petite faune. D'autres facteurs ont également contribué à péjorer la fonction biologique de la région, comme l'abandon de l'exploitation agricole au profit de la forêt dans certains secteurs difficiles du coteau.

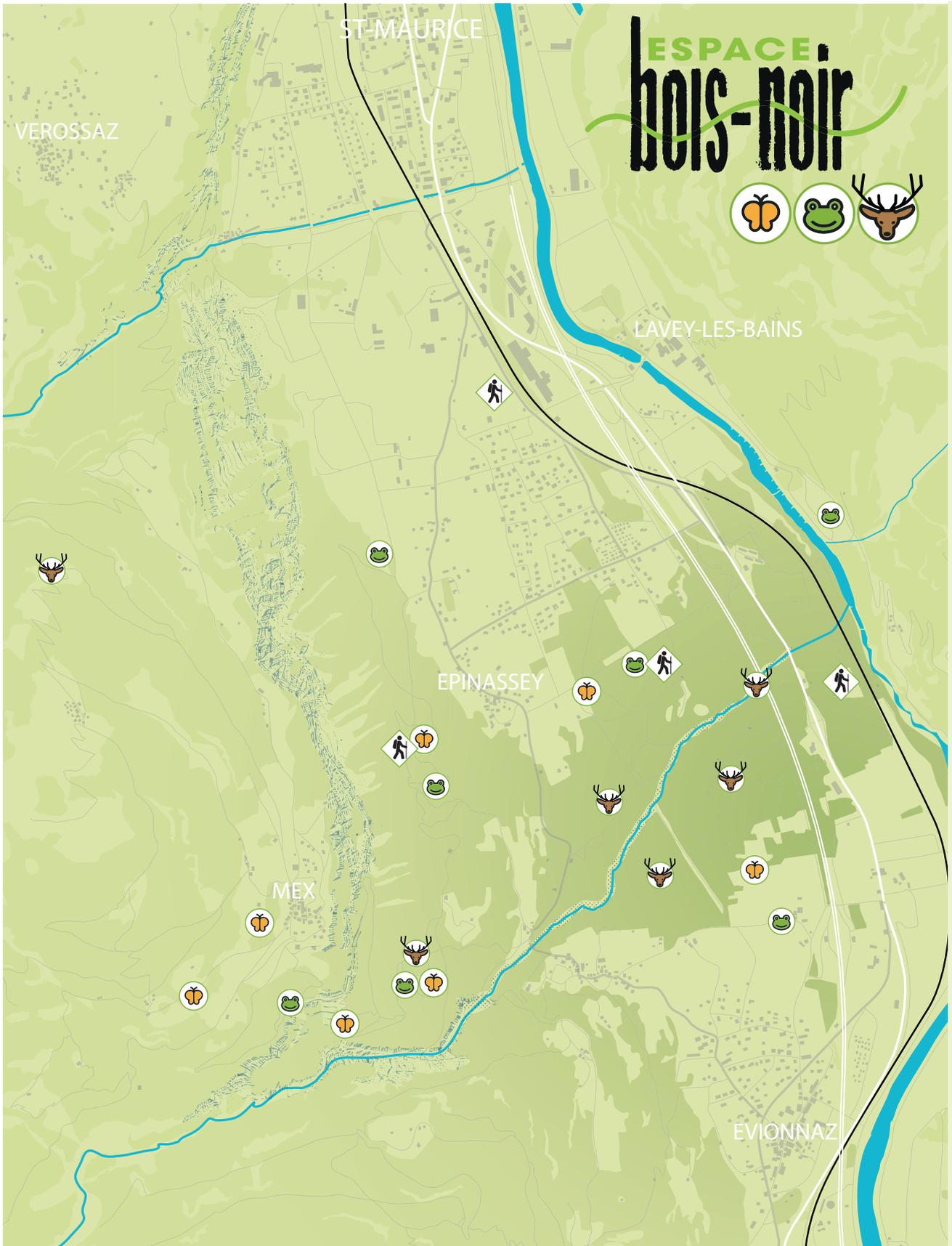
**L'Espace Bois-Noir**

Afin de rétablir cette fonction de liaison pour la faune, mais aussi plus largement pour renforcer la biodiversité animale et végétale au niveau régional, l'Office fédéral des routes (OFROU) a décidé, en 2007, de financer un ensemble de mesures réuni à l'origine sous le terme de « Concept Bois-Noir » lors de la phase de projet et rebaptisé aujourd'hui « Espace Bois-Noir » lors de la phase d'exécution. Tout en visant prioritairement un objectif écologique, l'Espace Bois-Noir intègre d'autres enjeux : pro-

tection contre les laves torrentielles du St-Barthélémy, préservation du paysage, appui à l'agriculture, amélioration de la mobilité douce et des activités de loisirs.

**Les mesures de l'Espace Bois-Noir**

Dans le cadre de cet Espace, différentes mesures ont déjà été réalisées ou le seront ces prochaines années. Celles-ci ne seront pas limitées au territoire agaunois mais seront également entreprises sur les communes voisines, à savoir Lavey-Morcles, Evionnaz, Collonges et Dorénaz. En tant que maîtres d'ouvrage, la Commune et la Bourgeoisie de Saint-Maurice ont piloté les phases d'études sur l'ensemble du périmètre. Au stade de la réalisation, chaque commune gère administrativement et concrètement sur le terrain les différents projets à réaliser sur son territoire. La démarche est encadrée par un comité de pilotage réunissant les acteurs locaux, les services cantonaux concernés ainsi que l'OFROU. Le financement des études et des travaux est entièrement assuré par l'OFROU.



## Les différentes catégories de mesures



### Renforcement de la fonction de délassement et mobilité douce

L'Espace Bois-Noir ne s'est pas limité aux besoins des êtres palmés ou des cervidés mais pense également à l'être humain. En effet, il finance la réalisation de pistes de mobilité douce, l'aménagement de parcours sportifs et de parcours didactiques dans et aux alentours du Bois-Noir.



### Construction de biotopes humides

Grâce à l'aménagement de petites mares, les batraciens et autres animaux aquatiques retrouvent des lieux de vie et de ponte adaptés à leurs besoins et assurent ainsi leur survie. Ces points d'eau font également office de lieux de désaltération pour la petite et la grande faune.



### Aménagements pour la grande faune

Véritable barrière au transit de la faune, l'obstacle que constitue l'autoroute sera rendu plus perméable par l'aménagement d'un passage à faune, encore faut-il que les conditions de vie de part et d'autre du passage soient attractives pour toutes les espèces, du cerf à la grenouille rousse. D'où l'intérêt de recréer des milieux favorables devenus rares : clairières en forêt comme source de nourrissage, zones refuge protégées des dérangements pour la grande faune en hiver, aménagement de zones humides, etc.



### Interventions en forêt et hors forêts

Par des soins aux lisières des forêts et l'aménagement de prairies fleuries, l'Espace Bois-Noir garantit le maintien des différentes espèces de fleurs et d'insectes de nos régions. Un secteur de 78 hectares du Bois-Noir a été enregistré comme réserve forestière afin de préserver, voire favoriser la faune et la flore de cette forêt à haute valeur biologique. Des zones où la forêt évolue sans intervention ont été délimitées et d'autres zones verront la réalisation de mesures ciblées en faveur de la biodiversité.

## Trois exemples de réalisations

### La piste de mobilité douce

Il est important de préserver la faune et la flore locales sans pour autant négliger l'être humain. Afin de protéger cette espèce qui peut parfois s'avérer quelque peu animale, l'Espace Bois-Noir cofinance la réalisation d'une piste de mobilité douce depuis le giratoire du Mauvoisin jusqu'au carrefour de la route de la Cantine avec le chemin de la Charrière.



photo Pascal Lambiel

Cette zone de circulation mixte piétons/cyclistes sera séparée du trafic motorisé par une zone végétalisée d'arbustes variés.

Les travaux de réaménagement de l'ancienne route cantonale qui longe la voie CFF entre Saint-Maurice et Epinassey sont sur le point de démarrer. Alors que le Service cantonal des routes et cours d'eau et la Commune prendront à leur charge le réaménagement des carrefours, l'Espace Bois-Noir assurera le financement de la piste de mobilité douce.

### Les mares du couvert bourgeoisial



photo Florence Rappaz Bovet

Les mares créées ce printemps près du couvert de la Bourgeoisie, qui exploitent le trop-plein d'une fontaine, sont rapidement devenues un lieu de vie pour les libellules et autres organismes aquatiques et servent de points d'eau pour la faune en transit. Si pour l'instant les batraciens ne s'y sont pas encore installés, ces mares font déjà le bonheur de nos chers bambins adeptes de la découverte du charme de la nature... remodelée.



photo Jérôme Fournier

photo Paul Marchési

Des mares ont également été réalisées en 2014 dans le secteur des Crêtes et d'autres sont en cours de réalisation en pied de coteau, au sud du stand de tir de Vérolliez.

## Le passage à faune

L'autoroute A9, construite dans les années 1980, traverse le cône du St-Barthélémy, à ciel ouvert. Les seuls passages pour la faune restent les routes qui passent sous l'autoroute ainsi que le torrent du St-Barthélémy. Mais



photo Didier Derivaz



DR

celui-ci, qui fut construit selon des critères techniques uniquement, n'est actuellement pas utilisable par la faune en raison des murs et seuils érigés dans le torrent. L'élément déclencheur de l'Espace Bois-Noir a donc été la volonté de la Confédération de rétablir cet axe de liaison faunistique. L'OFROU a profité de grands travaux réalisés sur l'A9 en 2010 entre Saint-Maurice et Martigny pour construire un pont plus long au-dessus du St-Barthélémy. Reste aujourd'hui à excaver sous ce pont, de part et d'autre du torrent, pour rendre le passage opérationnel. Ces travaux ont débuté cet automne avec les travaux de déboisement et les premiers coups de pelle mécanique début novembre.

## En conclusion

Pour conclure, nous précisons que des aménagements sportifs (parcours Vita) et des sentiers didactiques verront également le jour dans le Bois-Noir. Les différents parcours seront agrémentés de panneaux (exemple ci-contre) présentant les mesures effectuées et permettant aux promeneurs de découvrir les richesses naturelles de la région.

Mme Florence Rappaz Bovet, MM. Didier Derivaz, Lionel Coutaz et Claude-Yvan Marcoz se tiennent très volontiers à votre disposition pour tout renseignement sur le projet « Espace Bois-Noir ».

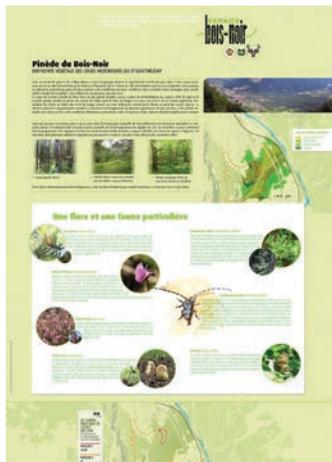


Illustration d'un panneau didactique © domstuder.com

## SÉCURITÉ

# Zone 30 km/h d'Epinassey



Fin 2014, une zone 30 km/h a été installée sur certains tronçons d'Epinassey et une période de test d'une année est en cours afin de vérifier que les mesures prises soient efficaces.

Les premiers résultats montrent qu'une majorité des usagers respectent la nouvelle limitation.

Toutes les données seront analysées afin d'entreprendre, si nécessaire, des mesures complémentaires à certains endroits.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos avis et vos remarques concernant ces aménagements avant la fin de l'année 2015. Les habitants d'Epinassey seront invités, en 2016, à participer à une séance d'information qui permettra de tirer un premier bilan et de discuter de la suite du projet.

Dès janvier 2016, nous vous informons que des contrôles répressifs pourraient être mis en place et impliqueront des amendes pour les contrevenants.

Nous remercions tous les usagers de respecter ces zones à vitesse réduite pour la sécurité de tous.

## FÊTE DES VOISINS

# « Ils sont tous repartis enchantés »

Madeline Heiniger — **Initiée pour la première fois en 2015 à Saint-Maurice, la Fête des voisins a trouvé écho auprès de quelques dizaines de « voisins » le 29 mai dernier. Parmi eux, les habitants de la rue du Catogne ont saisi l'occasion de se rencontrer. Marie-Claire Rappaz revient sur l'événement.**

**Marie-Claire, vous avez lancé l'idée dans votre immeuble. Qu'est-ce qui vous a motivée ?**

En tant qu'administratrice de la Coopérative d'habitation, j'organise chaque année un vin chaud dans le temps de l'Avent. Je me suis dit qu'une autre rencontre en mai serait appréciée. Alors j'ai distribué dans tout l'immeuble une feuille d'invitation avec toutes les explications et demandant que chacun vienne avec sa vaisselle et son souper. J'ai préparé quelques mini-sandwiches et plats de viande pour être sûre qu'il y ait assez.

**Est-ce que les gens ont répondu positivement à l'invitation ?**

La réponse a été au-delà de nos espérances. Les gens ont vraiment joué le jeu : nous étions quarante-sept et nous aurions eu de la nourriture pour une centaine de personnes ! Le plus jeune participant était né dans l'année. La plus âgée venait de fêter ses quatre-vingt ans et nous a apporté une tarte à la rhubarbe. Elle a goûté la spécialité espagnole de la jeune maman et lui a fait déguster sa tarte.

**Souhaitez-vous réorganiser la Fête des voisins l'an prochain ?**

Oui, tous ont souhaité reconduire l'expérience et plusieurs ont proposé de s'en occuper en 2016. On a apprécié que la date soit officielle, ce qui simplifie, et la possibilité que la voirie nous livre tables et bancs est précieuse. Le T-shirt avec le logo de la fête a bien plu, on aurait souhaité pouvoir en offrir à tous, c'est une idée sympa, qui rassemble.

Pour la suite, ça reste important de ne pas prévoir trop grand : un bâtiment, trois allées, ça suffit et ça permet de faire connaissance avec des voisins qu'on ne rencontre pas forcément autrement.

La Fête des voisins a habituellement lieu le dernier vendredi du mois de mai.



**VTT ENDURO**

# Sentiers, sensations et succès !

Emmanuel Allaz

« Avec près de 20 courses disputées, la saison 2015 s'est avérée très dense. Elle a débuté au mois d'avril avec une 5ème place lors du Shimano Epic Enduro. Située dans le Haut-Languedoc en France, cette épreuve Enduro hors-norme présentait un total de 105 kilomètres pour plus de 4800 mètres d'ascension et neuf spéciales chronométrées. Semaines après semaines, les événements se sont ensuite succédés à un rythme effréné majoritairement dans l'Hexagone. Très régulier sur l'ensemble de mes prestations, je termine notamment 6ème au classement général de la Coupe de France, le championnat national le plus relevé de la discipline.

Outre de nombreuses places sur le podium, j'ai glané trois victoires : à Combloux, aux Menuires et à Delémont. En fin de saison, au mois de septembre, j'ai participé aux quatre manches de l'Endurohelveti'Cup, le premier championnat helvétique de VTT Enduro. Une seconde place au classement cumulé est venue déposer une dernière note positive au terme d'une saison pleinement réussie.

Je tiens par ailleurs à remercier vivement la Municipalité de Saint-Maurice pour son précieux soutien depuis deux ans. Place maintenant à l'hiver pour profiter de l'or blanc... et préparer la future saison qui s'annonce tout aussi palpitante avec de nouveaux défis à relever !

N'hésitez à pas me suivre en visitant mon site Internet : [www.emmanuelallaz.ch](http://www.emmanuelallaz.ch)



Coupe de France - Tignes © Guillaume Le Guillou

**ACCUEIL DE RÉFUGIÉS EN VALAIS**

# Appel des églises et des mouvements citoyens

Face à l'afflux actuel de réfugiés en Europe, Eglises et associations, en collaboration avec les autorités politiques du canton, appellent à un accueil généreux et raisonné des réfugiés, selon la tradition humanitaire suisse et l'Évangile. Deux besoins urgents sont signalés par l'Office de l'asile :

- des logements, si possible indépendants qui pourraient être mis à disposition pour un accueil de longue durée ;
- des cours de langue et d'intégration.

Un site informe sur les besoins : [www.legestesolidaire.org](http://www.legestesolidaire.org). Une cellule de coordination a été créée et une personne de contact répond à vos appels : Mme Christine Bourdin, 027 606 4874, [christine.bourdin@admin.vs.ch](mailto:christine.bourdin@admin.vs.ch)

**ORDURES MÉNAGÈRES**

# Modification des jours de ramassage

En raison des jours fériés du mois de décembre, le ramassage des ordures ménagères sera effectué :

- **le lundi 7 décembre 2015**

en lieu et place du mardi 8 décembre 2015, Immaculée Conception

- **le jeudi 24 décembre 2015**

en lieu et place du vendredi 25 décembre 2015

- **le jeudi 31 décembre 2015**

en lieu et place du vendredi 1er janvier 2016.

Nous vous prions d'en prendre bonne note et vous remercions de votre collaboration.



## JUBILAIRES

# Elles ont fêté leurs nonante ans

Madeline Heiniger — **Nées à Ollon, Saint-Maurice ou Riddes, établies dans d'autres communes et au-delà des frontières cantonales voire nationales au cours de leur vie, c'est en Agaune que ces dames ont pris racine et que s'écoule aujourd'hui l'automne de leur vie. Leur famille respective les présente.**

### Des mains actives à tout âge **Bourgeoise de St-Maurice**



**Germaine Mottiez**, née Büttikofer, naît le 26 juillet 1925 à l'ancienne usine électrique du Bois-Noir. Elle suit ses écoles à Saint-Maurice jusqu'à ses quatorze ans, âge auquel elle est placée dans une famille à Fey pour travailler à la campagne.



**Juliette Pellaton** est née à la maison familiale d'Ollon, le 1<sup>er</sup> juillet 1925. Il y a déjà Samuel, Louise et Alice. Juliette, née Anex, est la petite dernière. Très vite aux champs et à la vigne, la voici déposée dans une caisse à fruits pour que le travail continue. Jeune fille, en portant les journaux pour se faire un peu d'argent de poche, elle peut quitter la maison pour entrer à l'école d'infirmière de Lausanne à l'âge de vingt ans.

Tout de bleu marine vêtue, elle se marie le 9 mars 1963 avec Jean-Pierre Pellaton, à Ollon. Son mari, mécanicien CFF, doit se déplacer à Glis, pour une période de sept ans. C'est là que naissent Jean-François et Alexandre.

En 1971, la famille arrive à Saint-Maurice. Là, malgré des articulations un peu usées, Juliette va tricoter quelques kilomètres de laine pour ses enfants puis ses petits enfants Nicolas, Sarah, Elodie, Julien, Robin et Arnaud.

« Nous te souhaitons de pouvoir encore boire un petit rouge avec quelques bricelets ou sablés au beurre durant de longues années. Santé ! »

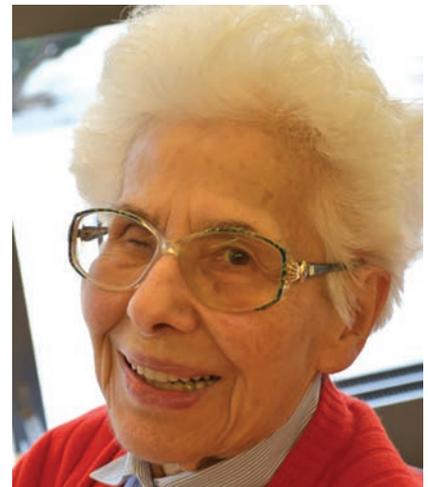
Elle construit sa vie à Vevey jusqu'en 1960 puis revient à Saint-Maurice pour occuper un poste de cuisinière à l'usine de ciment. Germaine s'unit à Michel Mottiez en 1967.

Ses passions sont la cueillette des champignons, et surtout des morilles, ainsi que le jardinage. Au fil des ans, ces activités en plein air sont remplacées par un engouement pour le loto. Depuis le mois d'octobre 2015, elle réside au home St-Jacques.

### **Pharmacienne de la Gd-Rue**

Marguerite Gaillard est née le 27 octobre 1925 à Riddes. Cadette d'une famille de quatre enfants, elle perd sa mère à l'âge de sept ans. Son père, Benjamin, est instituteur, tient une épicerie et s'occupe de sa campagne.

Marguerite, comme rarement à l'époque pour les jeunes filles, a la chance mais aussi la capacité de faire des études; elle obtient une maturité classique à Sion, apprend l'anglais en Angleterre, étudie la pharmacie à Genève, où elle travaille quelques années avant de revenir en Valais.



C'est en 1964 qu'elle reprend la pharmacie Bertrand à Saint-Maurice avant de la remettre à Jean-Marc Besse, un parent, en 1989. Discrète, mais pendant longtemps figure incontournable de Saint-Maurice et de ses alentours, elle réussit à diriger seule son entreprise qui compte près d'une dizaine d'employés. Femme de caractère, indépendante, méticuleuse, elle sut développer son commerce.

Elle réside depuis peu au Foyer Saint-Jacques, où le Président M. Revaz et la Conseillère Mme Heiniger ont célébré avec ses amis et sa famille son nonantième anniversaire.

## INTÉGRATION

# Tous concernés

Madeline Heiniger — **L'impulsion donnée par le PIC (Programme d'intégration cantonal) et soutenue par la Confédération débouche sur des actions concrètes dans la commune et le district de Saint-Maurice.**

### Nous sommes tous des agents d'intégration

L'intégration n'est pas une tâche attribuée uniquement à des politiciens ou à des professionnels. Si l'intégration est un moyen de vivre ensemble, de former une cohésion sociale, de s'enrichir des apports de chacun, elle nous concerne tous. Dès qu'on porte attention à son voisin et qu'on veille au bon fonctionnement du groupe dans lequel on vit, on est des agents d'intégration.

Une vingtaine de personnes du district de Saint-Maurice, de tous les âges, d'origines diverses, partagent cette conviction et se sont engagées dans

une nouvelle commission d'intégration élargie pour améliorer encore l'accueil des nouveaux arrivants (organiser par exemple un café-rencontres chaque mois) et favoriser l'échange entre les cultures (repas, participation aux manifestations, expositions).

Ensemble, nous contribuerons à ce que tous les habitants de cette région aient accès aux mêmes droits, sans discrimination liées à l'origine : que tous puissent accéder au travail, à la formation, à une vie sociale, au droit de mener une existence conforme à la dignité humaine, que tous aient une chance égale au bonheur.

### De nombreuses personnes bénévoles s'impliquent dans les différents projets réalisés à Saint-Maurice et dans les communes voisines :

**AME :** des bénévoles accompagnent des mamans migrantes et leurs enfants dans l'accomplissement des tâches scolaires, sur demande de l'école. Objectif : une meilleure appropriation du contexte socioculturel local.

**Naturalisation :** un groupe de bénévoles s'est mis à disposition pour le coaching des candidats à la naturalisation, afin que ceux-ci puissent compléter leurs connaissances du pays d'accueil et de ses institutions.

**Groupe multiculturel de femmes :** des femmes suisses et migrantes se rencontrent une fois par mois au local de la Dzèbe pour partager des activités, discuter en français et s'enrichir de leurs différentes cultures et compétences.

**Bibliobus :** Le Bus Né pour lire s'arrête un après-midi par semaine à Saint-Maurice, au jardin de la Tuilerie. Le bus propose 400 livres en français et dans différentes langues de la migration. Prochain passage : jeudi 7 décembre 2015 de 15h à 17h.



#### Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Manuelle Fracheboud Mottet  
Délégue régionale à l'intégration  
Ch. de la Tuilerie 3  
1890 Saint-Maurice  
077 420 57 91

## TÉMOIGNAGE

Fraîchement arrivée en Suisse, elle souhaite s'engager dans le bénévolat

*Corina Gogalniceanu, qu'est-ce qui a motivé votre arrivée en Suisse, en septembre 2014, depuis la Roumanie ?*

Mon mari a reçu la proposition de reprendre une clinique psychiatrique à Montreux et dans ce but, il devait faire la spécialisation de psychiatre en Suisse. De mon côté, j'avais géré une école maternelle privée en Roumanie et je souhaite aujourd'hui me lancer dans des études de psychologie. Je prépare un examen de français dans ce but.

*Quel accueil avez-vous trouvé ici et quels sont les défis quand on arrive de l'étranger ?*

L'accueil à Saint-Maurice a été très chaleureux : on a reçu des réponses à nos questions tant par l'administration que par les propriétaires de notre logement. Ceux-ci ont pris deux jours pour nous faire visiter les lieux, nous montrer les commerces. Mais le défi, c'est de poser les bonnes questions et on ne trouve pas tout sur internet. Je pense qu'il manque un protocole d'accueil, avec toutes les infos nécessaires: sur Bilag, le système bancaire, les assurances, la déchetterie. J'étais intéressée par du bénévolat, mais je ne savais pas où trouver des infos. Finalement, la seule possibilité concernait les personnes âgées mais à mon arrivée, ça posait un problème de langue. Autre difficulté, on ne m'avait rien dit des cours de français. Je l'ai rejoint plus tard.

*Vous avez lancé un lieu de rencontre pour les femmes, dans les locaux de la Tuilerie. Qu'est-ce qui vous en a donné l'envie ?*

J'ai rencontré Manuelle à l'apéritif de fin



d'année, au cours de français et lui ai partagé mon envie d'une activité bénévole. Elle m'a proposé d'organiser un groupe de femmes, puis elle m'a emmenée dans une soirée de l'association Pluri-Elles à Monthey. J'ai alors perçu ce qu'était un « sentiment d'intégration » : l'impression que toutes me connaissaient depuis longtemps et le partage d'un repas fascinant par la diversité des mets et des gens. J'avais travaillé en Roumanie selon les théories d'Adler et la reconnaissance de ces quatre besoins : l'appartenance, se sentir capable, être important pour les autres, être encouragé. J'ai retrouvé cela dans l'association Pluri-Elles et je me suis demandée comment faire pour démarrer un groupe à Saint-Maurice. J'ai alors reçu l'aide de Manuelle.

#### *Quel est votre rêve pour la suite ?*

Avoir un groupe dans lequel sont respectés ces quatre besoins. Travailler en lien avec la commune et avoir accès aux nouvelles arrivantes. Construire des projets, des activités qui permettent aux femmes de sortir de la maison et de parler français. Les mamans se cachent parfois derrière leurs enfants : un groupe de femmes peut leur donner le courage de sortir, de commencer une nouvelle vie. L'idée est de permettre la rencontre entre des femmes suisses et étrangères deux fois par mois, parfois aussi avec leurs jeunes enfants et leur famille.

Contact : Corina Gogalniceanu  
Email : corinagog@gmail.com  
Tél. 079 105 18 23

## VIE LOCALE

# 40 ans de Karaté à Saint-Maurice

Gladys Siegfried — Issu du japonais signifiant « main vide » (kara = vide et te=main), le karaté est un sport de combat. Le « karaté-do » (do signifiant voie) désigne un mode de vie qui dépasse largement les aspects de l'autodéfense. Pour le karaté-do traditionnel, le véritable ennemi, c'est soi-même.



L'entraînement de karaté est constitué du kihon (techniques de base), du kata (formes) et du kumite (combat).

Depuis 1975, le karaté est pratiqué dans notre ville au sein du Collège de l'Abbaye. Le club a fêté cette année son 40ème anniversaire. Le club est ouvert au public et accueille tous les intéressés dès 13 ans. Les adultes débutants sont les bienvenus. En effet, le karaté est adapté à toutes et à tous. Il suffit d'avoir la volonté et de pratiquer avec patience. Le karaté apporte un équilibre physique et mental. Les pratiquants développent également le courage, la courtoisie, l'intégrité et le contrôle de soi.

Les cours sont donnés au dojo du collège les mardis et jeudis de 16h30 à 18h15. L'ouverture de cours pour adultes en fin de journée est actuellement étudiée. Trois stages spéciaux facultatifs sont proposés aux pratiquants durant l'année, accessibles dès 16 ans.

Pour plus de renseignements :  
M. Alain Roduit - Tél. 079 337 93 92  
Email : alain.rodut@stmaurice.ch



## LUMINA - SAINT-MAURICE FÊTE LA LUMIÈRE

# Un événement lumineux !

Pierre-Yves Robatel & Michel Etter — L'année 2015 est consacrée par l'ONU Année internationale de la lumière. Et l'Abbaye de Saint-Maurice fête en 2015 le 1'500<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, un jubilé extraordinaire et populaire reconnu par l'UNESCO.

La coïncidence des dates est unique, et la célébration d'une première fête de la lumière dans la ville fait du sens. Elle est peut-être même le début d'une tradition.

Fruit d'une collaboration entre l'Abbaye, la Municipalité et Saint-Maurice Tourisme, avec le soutien de Martigny Région, « Lumina » mêlera performances artistiques et techniques, spiritualité et festivités, recueillement et convivialité quatre jours durant à Saint-Maurice.

### Illumination à la flamme naturelle

A Saint-Maurice, toute la cité est tournée vers le sud. Les éléments naturels comme le rocher, l'eau et le soleil dominant. La spiritualité et la simplicité font aussi partie de l'ADN de la cité.

La Fête de la lumière célébrera l'esprit des lieux. Elle sera orientée en priorité vers l'utilisation de la flamme naturelle. Utilisés par milliers, luminions, photophores, lanternes, flambeaux, feux et chandelles mis en scène par les artistes et les plasticiens donneront aux espaces publics comme à la basilique et aux lieux sacrés une dimension et des perspectives nouvelles.

**Kalalumen** (CH) est l'artiste invité cette année pour illuminer la basilique de Saint-Maurice.

### Projections vidéo

La simplicité n'exclut pas les effets spéciaux : les étincelles, le feu, les flammes seront aussi captés, redessinés, modélisés, mis en images et en musique et projetés sur les murs de la ville comme sur les rochers qui l'entourent. La falaise et l'immense paroi de rocher bordant le site archéologique des



anciennes églises serviront de terrain de jeu aux interventions des artistes vidéos qui y projeteront leurs œuvres.

L'artiste numérique **Nicolas Imhof** (CH) a été chargé de concevoir une œuvre spécifique pour ces lieux. Il projetera ses images étonnantes sur la paroi rocheuse du site archéologique.

### Spectacles de rue

Saint-Maurice a vécu des incendies dévastateurs. Le feu descendra donc aussi dans la rue, mais il sera cette fois dompté pour créer le spectacle. Les jongleurs et les cracheurs de feu, les danseurs et les musiciens s'en empareront pour créer des scénographies mobiles fascinantes sur les places et dans les rues de la cité.

Chaque soir, plusieurs spectacles de feu seront donnés à des heures régulières sur la Place du Parvis, devant l'Hôtel-de-Ville. La Compagnie **Lumen** (CH) assurera le spectacle principal.



## Événements

Monument central du complexe abbatial, la basilique est un lieu sacré ouvert à tous, connu pour la qualité de sa programmation musicale : elle sera quatre soirs durant emplie de flammes et de musique.

Trois concerts et une célébration s'y dérouleront successivement, au milieu des installations lumineuses de Kalalumen : Concert voix et orgue, par Blandine Charles et Nicolas Viatte (au profit de l'association Song Kiiba pour les orphelins du Burkina Faso), Concert de carillon (l'Abbaye possède le plus grand carillon de Suisse), avec Daniel Thomas, Célébration des Vigiles avec la communauté des chanoines, orgue et quatuor vocal, Concert de Gospel avec le 5'Cops Gospel Choir de Martigny.

## Convivialité

Lumina, la Fête de la lumière de Saint-Maurice, sera populaire.

Elle réunira plusieurs communautés : les chanoines de l'Abbaye et les habitants de la Grand-Rue – tous invités à illuminer leurs fenêtres – la population de la ville, celle du Valais et de toute la Suisse romande.

Sur la Place du Parvis, transformée en place de fête, des chalets offriront au public l'occasion de se restaurer et de trinquer, grâce à la collaboration des

sapeurs-pompiers du SDIS des Fortifications de Saint-Maurice & Lavey-Morcles.

## Marche aux flambeaux

Une grande marche aux flambeaux, gratuite et ouverte à tous, est organisée en ouverture de la Fête, le samedi soir dès 18 heures. Accompagnée par les artistes et les jongleurs de la Compagnie Lumen, elle conduira les participants de la place du Val-de-Marne à la place du Parvis, où aura lieu l'ouverture officielle de la Fête. Distribution gratuite des flambeaux à 18h sur la Place Val-de-Marne, départ de la marche à 18h30, ouverture officielle de la manifestation à 19h sur la Place du Parvis.

## Appel aux habitants de la Grand-Rue et des environs

Afin de conférer à la Grand-Rue une atmosphère particulière, nous invitons ses habitants et commerçants à illuminer leurs fenêtres au moyens de petits luminions. Il est possible de se procurer ces bougies gratuitement à l'Office du Tourisme. **Attention : afin d'éviter tout risque d'incendie, nous vous enjoignons à la prudence et à ne pas laisser de bougie allumée sans surveillance.**

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux, du 5 au 8 décembre, pour vivre cet événement unique.

# Lumina

Saint-Maurice fête la lumière

## PROGRAMME

### OUVERTURE : MARCHÉ AUX FLAMBEAUX SAMEDI 5 DÉCEMBRE DÈS 18H

#### DÉPART PLACE VAL-DE-MARNE

Distribution gratuite de flambeaux dès 18h  
Départ à 18h30

#### ARRIVÉE PLACE DU PARVIS

Ouverture officielle de la Fête à 19h

### ILLUMINATIONS TOUS LES SOIRS DÈS 19H30

#### BASILIQUE (entrée libre)

Illumination à la flamme naturelle (plus de 1'200 sources lumineuses) par Kalalumen.

#### SITE ARCHÉOLOGIQUE, CLOÎTRE ET TRÉSOR (entrée payante)

Projection vidéo d'une œuvre numérique créée pour l'occasion par Nicolas Imhof

#### PLACE DU PARVIS (accès libre)

Trois fois par soir, spectacle de plein air sur le thème du feu, performances et féerie par la Compagnie Lumen. Entre les représentations, déambulations dans la Grand-Rue.

#### CHALET AVEC BOISSONS ET PETITE RESTAURATION SUR LA PLACE DU PARVIS

avec les sapeurs-pompiers du SDIS des Fortifications St-Maurice-Lavey.

### CONCERTS DANS LA BASILIQUE ILLUMINÉE, CHAQUE SOIR À 20H (entrée libre, chapeau à la sortie)

#### SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Concert chant et orgue par Blandine Charles et Nicolas Viatte. Concert donné en soutien de Song Kiiba, association suisse d'aide aux orphelins du Burkina Faso.

#### DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Concert de carillon par Daniel Thomas

#### LUNDI 7 DÉCEMBRE

Célébration chantée des Vigiles

#### MARDI 8 DÉCEMBRE

Concert de Gospel avec le 5'Cops Gospel Choir

[www.lumina-stmaurice.ch](http://www.lumina-stmaurice.ch)



**UNIHOKEY VALAISAN****VS UNIHOKEY voit le jour**

Communiqué — Orphelins d'une association faîtière cantonale, les clubs valaisans d'unihockey unissent leurs forces depuis le 14 août 2015 sous la bannière de «VS Unihockey», l'association valaisanne d'unihockey.



Le 14 août dernier à Sierre, quinze clubs sur les trente que compte le canton ont officiellement fondé VS Unihockey. La fédération nationale, Swiss Unihockey, était présente et soutient les différents projets de l'association cantonale. Ses buts : promouvoir et développer l'unihockey dans notre canton, soutenir les mouvements juniors, étoffer l'offre en matière de compétitions, faciliter la coordination entre les clubs et la formation des arbitres et entraîneurs tout en représentant mieux les clubs auprès de l'Office cantonal du sport et de la ligue suisse.

Pour rappel, l'unihockey est le deuxième sport d'équipe en suisse en nombre de licenciés, derrière le foot, mais devant le volley et le hockey. Il s'agit d'un sport collectif, technique et rapide se pratiquant en salle. Deux équipes de 3 (petit terrain) ou 5 joueurs (grand

terrain) et un gardien s'affrontent sur un terrain délimité par des bandes, l'objectif étant de mettre une balle dans le but adverse à l'aide d'une canne. Ludique et facile d'accès, ce jeune sport appelle à se développer en Suisse Romande et en Valais. L'équipe nationale fait partie de l'élite mondiale.

**Plus de compétitions**

Trop éloignées et trop peu garnies en équipes valaisannes, les catégories E (7-9 ans) et D (10-11 ans) ne sont pas attractives pour nos écoles d'unihockey. L'association désire mettre sur pied un championnat pour ces catégories évitant ainsi de longs déplacements aux parents et permettant à nos têtes blondes de disputer plus de matchs.

Aujourd'hui seuls le championnat suisse ou les championnats régionaux (haut-valaisan et région de Sierre)

s'offrent aux équipes valaisannes toutes catégories confondues, la coupe suisse étant limitée à une équipe par club. La création d'une coupe valaisanne, ouverte à toutes les équipes, offrira plus de temps de jeu à nos joueurs.

**Les sélections**

Des sélections valaisannes permettront à nos jeunes joueurs de mieux maîtriser le grand terrain, la forme la plus compétitive de ce sport. Ils pourront ainsi progresser grâce à une structure adéquate. Nos équipes pourront alors participer à des tournois régionaux, nationaux et pourquoi pas internationaux. Ces sélections constituent également un tremplin vers les sélections suisses ou suisses romandes pour nos jeunes talents.

**Une meilleure coordination**

L'association a aussi comme objectif primordial de favoriser les échanges et la collaboration entre les clubs en ce qui concerne les effectifs juniors, les arbitres ou les entraîneurs. Elle entend aussi jouer le rôle de relais de communication entre les clubs valaisans et les instances cantonales et nationales.

**Représentation**

Les clubs ont élu un comité en co-présidence. M. Ludovic Pellissier de Sierre pour le Valais romand et M. David Grünwald de Viège pour le Haut-Valais ont accepté ce défi. Le comité est composé 6 membres.

L'association compte des membres aux quatre coins du Canton, des plus petits clubs au plus importants. Il est à noter que tous les clubs ne sont pas membres de swiss unihockey, certains étant affiliés à Oberwalliser Unihockey Meisterschaft, mais tous sont les bienvenus au sein de VS Unihockey.

# Décisions municipales

Du 3 juin au 4 novembre 2015, le Conseil municipal a siégé à 7 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Finances

Le Conseil municipal décide de maintenir pour 2016 les mêmes barèmes fiscaux qu'en 2015 (indexation : 160%, coefficient : 1.25).

De plus, il approuve le budget de fonctionnement 2016, le message à l'attention du Conseil général ainsi que la planification pluriannuelle.

Le Conseil municipal approuve la conclusion de deux emprunts, l'un de CHF 2'000'000.- pour 15 ans à un taux de 1.44% auprès de la Banque Raiffeisen de Saint-Maurice et l'autre de CHF 1'000'000.- pour 12 ans à un taux de 0.88% auprès de la SUVA.

## Votations - élections

Le Conseil municipal décide d'adhérer au projet Easyvote (envoi de brochures spécialement dédiées aux jeunes pour susciter l'intérêt de la politique).

## Personnel communal

Le Conseil municipal valide les nouveaux contrats soumis au personnel communal suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel de la Municipalité de Saint-Maurice.

Le Conseil municipal décide d'engager M. Léonard Roserens à la fonction de chef des finances dès le 1er février 2016.

Le Conseil municipal prend acte de la démission du service technique de M. Denis Richard au 31 mars 2016.

Le Conseil municipal prend également acte de la démission de M. Bertrand Bitz, directeur de l'Office du tourisme, et décide de mettre au concours le poste de délégué touristique et culturel.

Le Conseil municipal nomme M. Michel Madert en qualité de remplaçant du chef de poste de la police intercommunale du Salentin et attribue le grade d'appointée à Mme Mélanie Ançay.

Le Conseil municipal décide de conclure un nouveau contrat d'assurance indemnités journalières en cas de maladie pour le personnel auprès du Groupe Mutuel.

## Consultations cantonales

Le Conseil municipal se détermine dans les consultations cantonales relatives à la révision de la loi sur l'aménagement du ter-

ritoire, à la loi sur l'organisation des secours, à la loi sur l'enseignement spécialisé, à la stratégie relative aux forces hydrauliques et enfin à la planification des soins de longue durée.

## Règlements communaux

Le Conseil municipal approuve et décide de soumettre au conseil général la révision de plusieurs règlements : le règlement intercommunal de police, le règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique, le règlement sur la distribution d'eau potable, le règlement pour la fourniture de l'énergie électrique, le règlement sur l'état-major communal de crise ainsi que le règlement sur l'utilisation des routes forestières.

## Élimination des déchets urbains

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral obligeant les communes à concrétiser le principe du pollueur-payeur, le Conseil municipal choisit la variante de la taxe au poids et mandate la commission pour la préparation d'un projet de règlement.

## Service électrique

Le conseil municipal fixe les tarifs du service électrique pour l'année 2016 (avec une baisse du prix de l'énergie) et arrête les conditions particulières relatives au raccordement des producteurs d'énergie électrique indépendants.

Le conseil municipal attribue le mandat de conseiller technique du service électrique à M. David Mottet du Groupe SEIC-TELEDIS.

## Eclairage public

Le Conseil municipal décide de changer toutes les lampes à vapeur de mercure encore en place sur le réseau dans les deux ans.

## Caserne du feu

Le Conseil municipal valide le projet de nouvelle caserne du feu et décide de poursuivre la procédure en vue de sa réalisation en partenariat avec la commune de Lavey-Morcles.

## Bâtiments communaux

En raison notamment du prochain déménagement du CMS dans le nouvel immeuble St-Augustin, le Conseil municipal décide de mettre en vente le bâtiment du Simplon 5.

## Création d'une halte-garderie

Le Conseil municipal prévoit favorablement le principe d'une halte-garderie pour les personnes suivant les cours de français dans le cadre du projet d'intégration cantonal et accepte de financer cette structure pour le montant net de CHF 2'400.- pour une année scolaire.

## Commune en santé

Le Conseil municipal accepte le principe de labélisation « Commune en santé » et décide d'entreprendre les démarches dans ce sens.

## Ride Park

Le Conseil municipal accepte de mettre une surface de terrain aux Iles à disposition du projet de ride park (skate park et de pump track) et autorise les initiateurs du projet à lancer une recherche de fonds.

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 immeuble d'habitation
- 1 aménagement d'un cabinet de podologie
- 3 aménagements de combles
- 3 transformations et rénovations de bâtiment
- 2 constructions de villa
- 2 isolations périphériques
- 20 petites constructions diverses (fermeture de balcon, pose de store, rénovations de façades, remises de jardin, pergola, garages, panneaux photovoltaïques, isolation toiture, vélux, abri de terrasse, box à chien, tambour d'entrée).

## Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal a adjudgé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.-TTC) :

- Le mandat de suivi des travaux de la réfection des murs en pierres sèches des Crêtes au bureau Silvaplus (CHF 7'413.10 TTC) ;
- Les travaux de charpente de la rénovation de la bergerie à la Lyardère à l'entreprise Dubosson & Martenet Sàrl (CHF 70'000.- TTC);
- Les travaux de restauration du pâturage de la Lyardère au Triage forestier de la Cime de l'Est (CHF 56'547.- TTC);

## Décisions municipales

### Concept Bois-Noir (suite)

- Le mandat de réalisation d'une mesure liée pour la parcelle 2751 (dépression de Vérollez) à l'entreprise Silvaplust Sàrl (CHF 7'952.30 TTC) ;
- Les travaux d'aménagement d'une mare et réfection d'une captation de source à la Lyardère à l'entreprise Philippe André Ançay & Cie (CHF 20'000.- TTC) ;
- Les travaux de restauration du pâturage de la Lyardère à l'entreprise Pascal Deslarzes SA (CHF 37'000.- TTC) ;
- Les travaux du broyage du terrain de l'ancienne décharge de Vérollez à l'entreprise Pascal Deslarzes SA (CHF 9'709.20 TTC).

Ces travaux sont financés par la Confédération (mesures de compensations écologiques).

### Bâtiment La Tuilerie

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.-TTC) :

- Les travaux d'aménagement d'une rampe extérieure en béton à l'entreprise Ansermet SA (CHF 6'425.05 TTC) ;
- Les travaux de menuiserie au sous-sol à l'entreprise Dubosson & Martenet Sàrl (CHF 11'787.45 TTC) ;
- Les travaux de carrelages à l'entreprise Jean-Marc Frossard (CHF 7'578.15 TTC) ;
- L'éclairage de secours et exutoire de fumée à l'entreprise Monnay Electricité SA (CHF 10'773.90 TTC) ;
- La transformation de la porte d'entrée à Dubosson & Martenet Sàrl (CHF 7'794.15 TTC) ;
- Les travaux d'aménagement des WC handicapés à l'entreprise Coutaz SA (CHF 8'986.50 TTC).

Le Conseil municipal valide également la proposition pour la signalétique telle que présentée.

### Groupe scolaire

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de maçonnerie à Ansermet SA (CHF 11'566.35 TTC) ;
- les travaux de monte-escalier à Rigert SA (CHF 12'567.30 TTC).

### Bâtiment Lavigerie

Le Conseil municipal valide le projet présen-

té pour la création d'un parking couvert pour la police judiciaire sur la parcelle 228 et mandate le bureau d'architecture pour préparer un dossier d'enquête.

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.-TTC) :

- Les travaux d'agencement de deux cuisines à Nicola Azzarello (CHF 21'000.- TTC) ;
- Divers travaux (podiums, vitrages d'observations, fenêtres d'identification) à l'entreprise Michellod SA (CHF 28'208.80 TTC) ;
- Les travaux relatifs à l'ascenseur à Otis SA (CHF 17'226.-) ;
- Les travaux de lustrerie à l'entreprise Led Solaire Sàrl (CHF 75'613.15).

### Transports

Le Conseil municipal donne son accord pour que la gare de Saint-Maurice intègre le réseau tarifaire Mobilis.

### Route Iles d'Epines

Le Conseil municipal adjuge les travaux de réfection et marquage d'une zone piétonne à l'entreprise Routes et revêtement SA (CHF 271'873.15 TTC).

### Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.- TTC) :

- La fourniture de mobilier pour la Crèche-garderie-UAPE à MyTivo et Wesco (CHF 10'100.-) ;
- La commande de 6 TBI pour les écoles primaires à CX Print SA (CHF 55'200.-) ;
- La commande de 36 iPads pour les écoles primaires à DG Solutions Sàrl (CHF 24'255.70) ;
- Les travaux du carrelage de la piscine du centre sportif scolaire à Mega SA (CHF 7'257.60) et les travaux des joints à Isotech AG (CHF 9'536.18) ;
- La réfection d'une bande goudron de l'avenue des Terreaux à Routes & Revêtements SA (CHF 10'500.-) ;
- Les travaux d'entretien des terrains de foot à l'entreprise Terrasport SA soit (CHF 7'062.10) pour le terrain du Scex et (CHF 5'337.70) pour le terrain des Iles ;
- Les travaux de génie civil pour la consolidation de quatre luminaires de la Place Val de Marne (CHF 5'279.05) ;

- La création d'un économat au centre sportif scolaire à l'entreprise GSA Constructions métalliques Sàrl (CHF 8'467.20) ;
- Les travaux de marquage routier à la maison Signal SA (CHF 7'975.60) ;
- Les travaux de remplacement de l'installation de chauffage du bâtiment Simplon 5 à l'entreprise Coutaz SA (CHF 20'680.65) ;
- Les travaux d'électricité pour installer le nouveau dégrilleur de la STEP de Mex à Monnay Electricité SA (CHF 5'431.35) ;
- Le mandat relatif à une investigation géologique d'un barrage sur le torrent du St-Barthélémy au bureau Pascal Tissières SA (CHF 7'363.10) ;
- L'évacuation de blocs dans le torrent du St-Barthélémy à Sabeco SA (CHF 10'164.10) ;
- La fourniture et la pose de cylindres sécurisés pour le réseau d'eau potable à Veuthey et Cie SA (CHF 16'091.10).

### Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter à Mme Maria José de Oliveira Fernandes da Silva pour l'enseigne « l'Atelier » et à Mme Jeannette Morgado Ferreira pour l'enseigne « Au P'tit Trot ». Il ordonne également la fermeture d'un établissement qui ne réunissait plus les conditions d'octroi de l'autorisation d'exploiter.

Le Conseil municipal inflige également une amende à deux établissements en raison du non-respect des heures de fermeture.

### Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à Mme Maria do Amparo Alves Rodrigues ainsi qu'à ses fils, Rui et Alain, à Mme et M. Maria et Augusto Carvalho da Silva ainsi qu'à leur fille Tania, à M. Joël Santos da Silva, à M. Nelson Frédéric Ferreira Gaspar, à Mme Karine Le Guen et à Mme et M. Hatmone et Rifat Alijaj ainsi qu'à leurs filles Liridona et Dorentina. Le Conseil municipal a par contre refusé une autre demande en raison d'une intégration insuffisante.

Le Conseil municipal octroie également le droit de cité communal à des Confédérés: Mme Mady Meuwly ainsi que M. Lianel Favez et ses enfants, Naïs et Jonas.



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-MAURICE